

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



La société duale, le piège, *La Revue Nouvelle*, n° 4, Bruxelles, avril 1983

Michel Peffer, *L'État Anthropophage*, Éd. Vie Ouvrière, Coll. Dossiers, Bruxelles, 1982, 279 p.

Marc Mormont

Number 10 (50), Fall 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034667ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034667ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Mormont, M. (1983). Review of [La société duale, le piège, *La Revue Nouvelle*, n° 4, Bruxelles, avril 1983 / Michel Peffer, *L'État Anthropophage*, Éd. Vie Ouvrière, Coll. Dossiers, Bruxelles, 1982, 279 p.] *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (10), 160–162. <https://doi.org/10.7202/1034667ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La société duale, le piège, *La Revue Nouvelle*, n° 4, Bruxelles, avril 1983.

Michel Peffer, *L'État Anthropophage*, Éd. Vie Ouvrière, Coll. Dossiers, Bruxelles, 1982, 279 p.

Marc Mormont, Sociologue, Fondation Universitaire Luxembourgeoise

Deux publications belges récentes font écho au débat actuel sur le social. D'abord, un numéro spécial de *la Revue Nouvelle* s'attache à dénoncer le « siège de la société duale », à travers une série d'articles diversifiés qui traitent de la sécurité sociale à l'économie souterraine en passant par les technologies. Ensuite, l'ouvrage de Michel Peffer consacré à « *L'État Anthropophage* » : il a le mérite de ne pas se borner à dénoncer l'écrasement de la société civile par l'État mais d'énoncer quelques propositions pour transformer l'État. On ne reviendra pas ici sur les critiques du projet de société duale, à propos duquel il a déjà beaucoup été écrit, mais seulement sur la question de l'État, de son intervention et de la redéfinition de son rôle.

Société duale, enjeu : l'État

Comme le rappelle très justement G. Lambert dans *la Revue Nouvelle*, le dualisme des tenants de la société duale n'est pas une découverte. Il y a toujours eu des segmentations du marché du travail, des formes d'économie cachée et des rapports non marchands dans la société capitaliste. Comme le montrent d'autres articles, à propos du Tiers-Monde, du travail noir ou de l'absentéisme, il s'agit là le plus souvent des formes de marginalisation, d'exclusion ou alors de persistance de modes de vie (ruraux, par exemple) qui permettent certaines économies dans la reproduction de la force de travail : les formes de solidarité familiale ou de voisinage sont la plupart du temps des for-

mes défensives, des moyens que les dominés se donnent pour éviter une marginalité plus profonde. *Parler de société duale, c'est non pas faire un constat de cela, c'est bien ériger en projet social et en rassemblant toute une série de phénomènes différents sous un seul vocable, une société qui accepterait la marginalisation comme un principe d'organisation.* Alors que, dans les pays occidentaux, l'idée que l'on se faisait du développement était précisément que la croissance économique devait permettre de diminuer ces dualismes, de compenser ces inégalités, ou tout au moins de lutter contre les multiples formes de pauvreté, le projet dual vise, au contraire, à légitimer ces hiérarchisations en déconnectant le social de l'économique. Rassembler toutes les formes de marginalisation en un seul dualisme est non seulement simpliste, c'est aussi et surtout éviter l'analyse de toutes les fonctions économiques que remplissent les marginalisations dans le système socio-économique : c'est finalement légitimer l'armée de réserve, les sous-statuts et le financement du social par les plus pauvres eux-mêmes.

Le projet dual doit sa forme de séduction à ce qu'il récupère¹ toute une série d'idées relativement récentes — la convivialité, l'écologie, les techniques douces, le développement local, etc. — pour donner une image idéalisée (les valeurs post-matérialistes) de ce que serait la vie dans ce secteur non compétitif : l'absence de protection sociale, les bas revenus, etc... tout cela serait

compensé par une sorte de supplément d'âme. Cette promesse, très vague d'ailleurs, rencontre sans aucun doute certaines aspirations puisque certains auteurs du numéro de *la Revue Nouvelle* se prennent à rêver d'une dualisation qui traverserait les individus et non la société, chacun partageant son temps entre les deux secteurs.

Mais ce qui est là bien en cause, la cible et l'enjeu de ce discours, c'est le rôle de l'État. Le consensus des années 50-70, partagé à la fois par les libéraux et les socio-démocrates, était fondé sur cette idée que l'État allait à la fois assurer les conditions de la croissance économique (en régulant celle-ci) et garantir un partage plus équitable des produits de la croissance par sa politique sociale. La crise mettant en cause ses possibilités financières, il s'agit en fait de renoncer aux politiques sociales, aux formes de solidarité que garantissait l'État.

Et c'est précisément le second pouvoir de séduction du projet dual que de reprendre implicitement la critique de l'État qui fait aujourd'hui fureur dans le camp libéral : l'État étouffer de l'initiative, l'État bureaucratique et coûteux, et, qui pis est, l'État inefficace. Or, face à la crise financière de l'État, la gauche reste le plus souvent muette, ou comme le dit G. Lambert dans *la Revue Nouvelle* « au milieu du gué ».

C'est ici que se situe l'intérêt de l'analyse de P. Peffer.

Moins d'État ou un autre État ?

L'auteur de *L'État Anthropophage* part assez curieusement d'une conception très durkheimienne de l'État : celui-ci est posé comme centre coordonnateur et comme agent intégrateur des différenciations dues à la division sociale du travail. Mais l'auteur poursuit aussitôt l'analyse en montrant que l'État est subverti par la logique économique dominante qui consiste à toujours pro-

duire plus pour assurer le développement de l'accumulation et du profit. L'État tend alors à accroître son intervention économique pour assurer une croissance de la production des marchandises et pour maintenir un consensus. Contrairement à beaucoup d'analyses économiques dont il se démarque, M. Peffer fait de l'État un acteur économique central : l'État glouton. Et cette analyse est confortée par celle de l'évolution des dépenses des États du monde développé : il montre non seulement la part croissante des finances de l'État dans les flux économiques, mais aussi que cette croissance est surtout due à l'intervention de l'État dans les secteurs économiques et socio-culturels. Celle-ci s'opère grâce à une politique fiscale qui sert à la fois de moyen de prélèvement, de mécanisme d'intervention économique et de moyen de redistribution sans qu'on puisse dégager clairement les logiques à l'œuvre : l'auteur laisse plutôt l'impression d'un système incohérent et incontrôlable.

L'analyse se complète fort justement (bien que brièvement) des effets politiques de cette hypertrophie de l'État : le postulat de la croissance ayant légitimé son interventionnisme, l'État se multiplie en une série d'institutions étatiques et para-étatiques qui sont autant de féodalités qui organisent le social plus qu'elles ne sont organisées par lui. Il indique même que le jeu politique tend à s'organiser autour de la conquête de ces places fortes de la redistribution : l'enjeu réside dans la conquête du pouvoir institutionnel qui permet, à travers le jeu croisé des alliances et des dépendances, de gérer le social en opérant sur les flux financiers de l'État. Dès lors, ce n'est plus la société civile qui oriente l'État, mais les structures étatiques qui façonnent la société civile. Au passage, et en se référant, il est vrai, surtout au contexte belge, l'auteur aura montré combien l'intervention de l'État peut ainsi perdre sa cohérence et sa rationalité, par exemple dans la lutte

contre la pauvreté, où l'essentiel semble moins être les effets de démarginalisation que le contrôle des « instruments administratifs qui officialisent et contrôlent les cas de marginalité ».

Cette analyse rejoint par certains côtés nombre de critiques libérales qui crient aujourd'hui au trop d'État et à la perversion des politiques sociales². Mais ces critiques libérales n'ont guère trouvé de réponse, niées qu'elles sont simplement par la croyance en l'État dispensateur de croissance et de justice sociale, croyance à laquelle restent attachés tous ceux qui ont partie liée avec les féodalités évoquées ci-avant. Il manque au livre de Peffer une analyse de tous les corporatismes qui sont enracinés dans ces féodalités. Mais, ayant identifié dans la logique de l'accumulation les causes de l'hypertrophie étatique, M. Peffer ne situe pas l'alternative dans un moins d'État qui libérerait par magie l'initiative, la créativité et les progrès ; l'expérience belge est suffisante pour faire comprendre que la désindustrialisation est plutôt due aux stratégies de groupes financiers : il s'agit dès lors plutôt de libérer la société civile et d'ainsi reconstruire une plus grande autonomie de l'action publique.

La dernière partie du livre (« Quelques pistes concrètes pour le changement ») reprend ainsi une série de propositions concrètes — pas toujours originales en elles-mêmes — pour restructurer l'État autour de la société civile. Il ne s'agit pas ici de décentraliser pour évacuer à la périphérie la gestion des problèmes sociaux, mais bien de tenter de rendre consistance à la vie sociale à partir d'une gestion la plus locale possible des problèmes, qu'ils soient sociaux ou économiques. Il s'agit donc de maintenir une solidarité, tout en rendant ses formes visibles et négociables, par une meilleure transparence des rapports avec l'État, aux mécanismes d'intervention et de redistribution. C'est pourquoi M. Peffer accorde une place centrale à

une refonte des politiques fiscales et sociales. S'y ajoute bien évidemment la promotion de la vie associative qui devrait assurer le maximum de tâches décentralisées et constituer l'interlocuteur et le partenaire privilégié de l'État. Il s'agit donc non pas de crier « moins d'État », mais de créer les conditions d'une réappropriation de l'État, de l'action publique et du service public par les groupes et les populations. L'autonomie n'étant ni l'indépendance ni l'autarcie, il s'agit finalement de rendre négociable et la politique sociale et l'action économique de l'État.

Quels terrains d'action ?

La vision de l'auteur de *L'État Anthropophage* — restant quelque peu fonctionnaliste — oppose simplement un État coordonnateur et une société civile unitaire : on ne voit, par conséquent, guère s'en dégager les acteurs des changements proposés. Même constat dans le numéro de *la Revue Nouvelle*, où la diversité des thèmes abordés ne laisse pas entrevoir qui va opposer une autre stratégie aux perspectives de dualisation que l'on voit poindre dans les discours et les réformes de l'État ou de la sécurité sociale. N'est-il pas temps de dresser le constat de carence des acteurs traditionnels (mouvement ouvrier, syndicats, partis), spécialement face à la crise de l'État et des politiques sociales ? Dès lors, chacun place ses espoirs dans de nouveaux terrains d'action d'où pourrait émerger une sorte de mouvement social.

Le local, l'association, et sa variante économique (la coopérative) constituent alors la référence et l'horizon de l'action. C'est bien sur le terrain associatif que l'on espère reconstruire une société civile puissante, autonome. L'association libre et spontanée des citoyens se voit chargée de relever à la fois le défi de la politique sociale, celui de la rénovation économique, celui des changements technologiques...

La coopérative³ est clairement définie pour son intérêt convivial : autres rapports de travail, autres rapports au marché, autres solidarités. Le mouvement correspond clairement à des aspirations de changement du travail et au problème de l'emploi. Mais on voit moins bien comment cela peut devenir une stratégie offensive par rapport au désinvestissement des groupes financiers.

Deux articles consacrés aux technologies dont celui de Gérard Fouriez qui évoque « les luttes technologiques » ne donnent, eux non plus, aucune perspective stratégique, même si ce dernier insiste sur la nécessité de dépasser l'approche de la technologie comme celle d'une simple machine qu'il faut piloter.

Par contre, la conclusion du livre de Michel Peffer et l'article de André Fernet (« Heurts et malheurs de la réduction du temps de travail ») dans la *Revue Nouvelle* ont le mérite de poser le problème du temps et de sa gestion comme étant une clé stratégique des changements en cours. Car, il s'agit là d'un objectif où l'on peut lier concrètement les problèmes de rénovation économique, de gain de productivité par le biais des technologies et des formes de solidarité à maintenir (redistribution du temps, des revenus, des charges sociales)... tout en faisant jouer à l'État un rôle dynamique, sans pour autant lui demander de « se substituer aux acteurs sociaux ».

NOTES

¹ Il est à noter qu'en rejetant ces modèles (convivialité, écologie...) dans le secteur non compétitif de la société duale, le projet dual tend à désamorcer leur ambition à dualiser le social : c'est en quelque sorte les assigner à résidence dans la périphérie du jeu social et économique, leur laisser le soin de mieux gérer le social, et certains diront la misère.

² Voir l'article de Bénétou dans : « États protecteurs en crise », *Futuribles*, mai 1983, n° 66.

³ L'article de Jacques Defourny décrit les nouvelles coopératives en Wallonie.

Jean-Claude Kaufmann, avec la collaboration de Monique Laigneau, *La Vie H.L.M. Usages et conflits*, Les Éditions ouvrières, Paris, 1983, (183 p.)

François Charbonneau, Institut d'urbanisme, Université de Montréal.

Traiter de la vie résidentielle des milieux populaires en général ou de celle des milieux H.L.M. en particulier est peut-être indifférencié, si ce n'est que les effets spécifiques qu'engendre leur système respectif de production et de gestion sont à prendre en compte. Chose certaine, dans un cas ou dans l'autre l'entreprise est difficile, et à plus d'un titre. D'abord la littérature sur le sujet est énorme, pour ne pas dire à répétition... C'est sans doute pour éviter cet écueil que *La vie H.L.M.* puise certaines informations à quelques sources directes et inédites. Cette procédure n'est pas toujours heureuse dans la mesure où l'auteur a tendance à présumer que le lecteur connaît la littérature sur le sujet, par exemple les débats historiques qui jalonnent l'histoire du logement social en France.

En deuxième lieu — le présent ouvrage le cerne d'entrée de jeu —, les trois lettres H.L.M. recouvrent une réalité mouvante, ou plutôt des réalités culturelles, sociales et politiques complexes. Allons voir au hasard quelques-unes des dimensions sur lesquelles l'auteur insiste.

Pour ceux qui n'y vivent pas, les H.L.M. ne sont rien d'autre qu'une architecture ratée et austère, aux standards réduits et réducteurs. En ce qui concerne cette dimension architecturale, l'auteur montre très bien en quoi le logement social a été, est encore, un lieu expérimental

de genèse des normes de vie. Mais il s'oppose à des interprétations « abusives » du genre véhiculé par des analyses s'appliquant à dresser la généalogie de la machine à habiter, lieu des « disciplines à domicile ». Au contraire, l'auteur nous dira que « ce n'est plus pour éduquer, pour inculquer une morale que cette recherche se développe mais pour améliorer la fonctionnalité du logement et répondre aux besoins de ses occupants (p. 49) ». L'argument est inopérant. C'est répondre à l'abus interprétatif par la pureté des intentions. N'est-ce pas justement cette poursuite incessante de la fonctionnalité qui remplace l'obsession de la pureté à inculquer aux « milieux dangereux » qui peuplaient les villes du XIX^e siècle. L'auteur se reprendra en notant très clairement que dans la construction par modèles, le « fonctionnel », le « normal » et le « standardisé » se confondent dans un même mouvement qui conduit à une certaine uniformisation du cadre bâti dépassant les seuls logements sociaux (p. 49) ». La réflexion reste à approfondir et n'est pas une question simplement académique.

En France, H.L.M. implique aussi, non pas un, cas du Québec, mais plusieurs modes de distribution juridique du logement — de la location à la propriété d'occupation pavillonnaire —. Ce qui fait que le mouvement français, très diversifié dans son organisation (5 grandes familles d'organismes), atteint plu-